



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets 5 décembre 2017

25 personnes présentes – 5 excusées

1-Vie du Collectif :

Préparation de l'AG du Collectif :

Elle aura lieu le samedi **14 avril 2018** (en remplacement de la date du 1^{er} avril qui tombait pendant le week-end de Pâques).

En ce qui concerne le lieu, l'idée proposée est de sortir d'Ille-et-Vilaine pour aller dans le centre Bretagne, où se situent d'autres victimes en relations avec le Collectif et où un groupe est en train de se constituer.

Les participants approuvent cette idée à l'unanimité et veilleront à organiser un covoiturage pour faciliter les déplacements.

Le lieu précis sera retenu très prochainement.

Sur la partie intendance, le groupe local s'en chargera.

Pour l'animation de la journée, un groupe se constitue : *Gilles LE ROCH, Michel BESNARD, Yvette RAYSSIGUIER, Annick LE MENTEC, Henri BUSNEL.*

Rythme des réunions du Collectif :

Avec le développement des groupes projets au sein du Collectif et le suivi de diverses manifestations ou soirées thématiques, la mobilisation demandée devient plus importante. Il est proposé d'alléger le rythme des réunions. Depuis juin 2015, nous avons adopté un rythme mensuel. Nous pourrions en arriver à deux par trimestre. Cette proposition est acceptée.

Prochaines réunions 2018 :

Mardi 23 janvier

Mercredi 7 mars

Par ailleurs, il faut également réfléchir aux moyens de mieux utiliser toutes les énergies et compétences disponibles.

Il existe de fortes attentes d'échanges et de débats, comme par exemple les alternatives aux pesticides. Alain note que l'aspect santé publique de la question des pesticides est un moteur d'opinion extrêmement puissant pour faire avancer les alternatives. Est évoquée également l'importance d'exiger la séparation entre les fonctions conseil et vente aux agriculteurs, ce qui aurait pour effet mécanique de faire baisser fortement la consommation de pesticides.

Certaines questions peuvent aussi être abordées sous forme de soirées thématiques. Un groupe peut prendre en charge cette problématique et faire des propositions, tout en veillant à ne pas trop alourdir la charge et à se disperser.

Un groupe se constitue autour de *Pierre THORIGNE* : *Yves ARNAUD, Joëlle THOMAS, Jean GUILLOUCHE, Yann OLIVAUX, Alain RENESSON* ; Pierre fera des propositions.

Création d'un groupe en Morbihan :

Le Collectif se faisant connaître par les actions de terrain, les soirées-débat, la médiatisation locale, le bouche à oreille, notre objectif est d'être au plus près du terrain.

La première réunion s'est tenue à AURAY le 6 décembre, animée par *Annick LE MENTEC*.

(tél : 07 83 02 43 04).

Le groupe prendra en charge le ciné-débat prévu à ST NOLFF le 9 février 2018.

Groupe santé

Il est prévu une soirée débat avec F. SAUVAGER le **30 janvier** à la MCE à Rennes sur le thème de "Propolis et santé".

Atelier écriture avec MARIE CHIFF'MINE

Un groupe de 5 personnes s'est constitué.

Le premier atelier aura lieu le **mardi 23 janvier à 14h** à Rennes.

Si d'autres personnes sont intéressées, s'adresser à Yvette (06 98 53 56 62).

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Ces dernières semaines, plusieurs nouveaux contacts avec des personnes malades des pesticides : deux personnes atteintes de parkinson (un paysagiste dans le Finistère, un salarié de l'arboriculture dans le Maine et Loire), deux personnes atteintes de lymphome (un paysan en Loire-Atlantique et un ouvrier en Finistère).

Réunion avec le président national de la MSA à Paris :

À l'origine, une discussion impromptue et vive avec le président national de la MSA, Mr CORMERY, lors du SPACE à RENNES, en septembre dernier, au cours de laquelle nous lui avons décrit les difficultés pour les adhérents à se faire reconnaître en maladie professionnelle pour cause de pesticides.

La réunion a eu lieu au siège de la MSA à Paris le **lundi 11 décembre**.

Le Collectif était représenté par Noël ROZE, Nathalie BLOINO, Yvette RAYSSIGUIER, Michel BESNARD et Henri BUSNEL.

Pour la MSA :

- Pascal CORMERY, Président national
- Frank DUCLOS, Directeur délégué à la politique sociale
- Dr Patrice HEURTAUT, Directeur de la santé sécurité au travail
- Dr Marc RONDEAU, membre du collège médical au sein de la Direction du contrôle médical et de la direction des soins
- Emmanuelle PABOLETTA, directrice de la communication

Nous avons présenté une douzaine de situations concrètes sur les départements 35, 56, 29, 22, 44, 49 dans lesquelles les personnes ont toutes des difficultés pour présenter ou suivre leurs dossiers ou obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle. Ces dossiers illustrent le fait que la MSA ne remplit pas son devoir d'information auprès de ses ressortissants. Ces attitudes ont pour effet de décourager les victimes. Le combat est encore plus difficile lorsque les maladies ne figurent pas au tableau. Il y a une conjonction de dysfonctionnements qui nuisent au malade.

Différents points ont été également abordés : date de début de la rente, consolidation, statistiques sur les maladies professionnelles, taux d'IPP minorés, dossiers étudiés en CRRMP, secret sur les formulations des produits phytos...

Les représentants de la MSA nous ont écoutés avec attention. La discussion a été franche et ouverte.

Mr CORMERY nous a promis de nous répondre sur les dossiers décrits, nous mettre en contact avec des représentants de chacune des caisses régionales concernées et de poursuivre la discussion sur les sujets évoqués.

Glyphosate et suite de la conférence de presse des victimes des pesticides le 3 novembre :

Suite à la prolongation de l'autorisation du glyphosate, nous avons publié un communiqué de presse, accompagné de la lettre signée par les victimes des pesticides. Ce courrier, adressé au président de la république, est aujourd'hui signé par 44 personnes du grand Ouest, du Médoc, de l'Isère, victimes ou proches des victimes de pesticides.

Comment poursuivre l'action maintenant ?

Plusieurs idées sont émises : diffuser un courrier aux élus du Conseil régional et parlementaires, aux organismes intéressés par la santé. On demandera aux signataires du courrier leur avis sur les suites à donner.

L'idée retenue est plutôt de s'adresser aux maires en leur rappelant qu'ils sont responsables de la santé publique sur leur commune : comment peuvent-ils agir dans ce domaine et édicter de nouvelles règles, que les Plan local d'urbanisme intègrent bien qu'il est essentiel de ne pas construire à une certaine distance d'un champ cultivé, de créer des zones tampon.

Un groupe est constitué : *Gilles LE ROCH, Christian JOUAULT*

Triskalia :

Le **15 décembre**, le Tribunal des Prud'hommes de Lorient rendra sa décision concernant Laurent GUILLOU et Stéphane ROUXEL, suite à l'audience du 22 septembre. L'objectif est de faire requalifier le licenciement comme "sans cause réelle et sérieuse", avec pour conséquence possible de récupérer les pertes salariales depuis le licenciement.

Convocations au TASS de Vannes :

18 décembre, nous accompagnerons 2 personnes du Collectif qui contestent auprès du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale le taux d'IPP qui leur a été attribué par la MSA.

Syndrôme d'Intoxication aux odeurs chimiques (SIOC) ou hypersensibilité aux produits chimiques multiples

Beaucoup de personnes nous sollicitent pour cette maladie.

Un contact a été pris en Mayenne avec l'association SOS-MCS pour mener des actions communes.

Une première rencontre est prévue en janvier.

<https://www.sosmcs.org/>

Faucheurs Volontaires :

21 décembre à 16h : 3 faucheurs volontaires sont convoqués au tribunal de LORIENT (56) pour avoir détérioré intentionnellement dans des magasins, des bidons contenant du glyphosate.

Par cette action, ils veulent alerter l'opinion sur la dangerosité du glyphosate, dénoncer l'inertie des pouvoirs publics et exiger le non-renouvellement de son autorisation par l'Union Européenne.

Nous les soutiendrons.

3-Protection des riverains :

Recours contre l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à l'épandage des pesticides :

Rappel : avec Me JOLY et Me LAFFORGUE et 4 autres associations (Génération Futures, Eau et Rivières, Collectif vigilance OGM et pesticides 16, Solidaires), nous avons déposé un recours près du Conseil d'Etat contre cet arrêté.

[Voir Le contenu du recours ici.](#)

Lancé le 6 novembre, en moins d'un mois, le financement participatif de 10 000 € a atteint son objectif.

Merci à tous les donateurs.

Thorigné Fouillard et les communes environnantes :

Le groupe de riverains de Thorigné rencontrera les élus municipaux le **26 janvier** pour leur faire part de nos propositions sur le thème : « *concilier la vie dans nos quartiers avec les cultures et vergers à proximité* ».

Conférence - débat avec Me COTTINEAU :

Me COTTINEAU, avocat à Nantes, présentera le cadre réglementant l'utilisation des pesticides et les moyens de se protéger et de se défendre.

En collaboration avec *La Bonne Assiette* :

Mercredi 13 décembre à 20h30

Maison des associations

6 cours des Alliés – 35000 RENNES

Entrée libre – participation aux frais.

[Voir le flyer ici](#)

Depuis plusieurs mois, un groupe au sein du Collectif a travaillé sur l'écriture d'une « boîte à outils riverains » qui sera diffusée à cette occasion.

4- Evènements à venir :

Ciné-débats :

19 janvier à NOUVOITOU (35) : ciné-débat organisé par l'association « les berruchots »

24 janvier à PONTIVY (22) : participation au débat suite à la projection du film « Les sentinelles » de Pierre PEZERAT.

9 février à ST NOLFF (56) : ciné-débat organisé par l'association Agenda 21 de St Nolff

Conférence :

13 décembre – 20h30 : « les pesticides et les riverains » avec Me COTTINEAU à la Maison des Associations à Rennes en collaboration avec La Bonne Assiette.

30 janvier : « propolis et santé » avec F. SAUVAGER à la Maison des Associations à Rennes, en collaboration avec IVINE

4- Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 8 novembre :

Participation à plusieurs projections du film « les Sentinelles » de P. Pézerat : Cesson Sévigné, Bréal sous Montfort, Cancale, Combourg

28 novembre : ciné débat à PACE (35) organisé par *les lombrics du bois de champagne*

9 décembre : stand au marché de Noël à la ferme du Pressoir à ST PERN

Prochaine réunion du Collectif :

Mardi 23 janvier 2018 à 20h00

Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor

BETTON (35)